

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUNEL**

L'an deux mille vingt trois

Le quatorze décembre

Le Conseil Municipal de Lunel s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de Monsieur Pierre SOUJOL, Maire

Date d'envoi de la convocation : 8 décembre 2023

Étaient présents :

Mme GOUGEON, M. CRÉCHET, Mme MICHEL, Mme MOKADDEM, M. GRASSET, Mme POLERI, adjoints au Maire, M. HERMABESSIÈRE, M. BERTHET, M. REMESY, Mme RÉGNIER, M. P. CHABERT, Mme BONFILS, Mme PAPAÏX, Mme DALLE, M. BENIATTOU, M. DOMENECH, M. SBAAÏ, Mme EL AZZOZI, M. WEBER, Mme AUTIER, M. BARBATO, Mme LEMAIRE, Mme HUGO, Mme GIMENEZ, Mme PLANE, Mme BUFFET, conseillers municipaux.

Représentés :

M. DALLE par M. Le Maire,
M. ALIBERT par Mme DALLE,
M. GALKA par M. CRÉCHET,
Mme THOMAS par M. BERTHET,
Mme MOREL-SAVORNIN par Mme GOUGEON,
Mme RAZIGADE par Mme LEMAIRE,
M. C. CHABERT par Mme PLANE.

Absente :

Mme DERDOUR.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 34

Le quorum est valablement atteint.

Secrétaire de séance : Paulette GOUGEON

DE7102POP23200

ACTUALISATION DES TARIFS 2024 - CIMETIERES

Monsieur le Maire propose au Conseil d'actualiser les tarifs de la régie des cimetières suivant le barème ci après à compter du 01 janvier 2024 :

COLUMBARIUM

Case de columbarium 30 ans (pour 3/4 urnes)

Tarifs 2024 905 €

CONCESSION NON CONSTRUCTIBLE

Concession 15 ans non constructible 2 places

Tarifs 2024 363 €

Concession 30 ans non constructible 2 places
 Tarifs 2024 726 €

CONCESSION CONSTRUCTIBLE - 15 ANS

| Nombre de places | Prix du Terrain | Prix du caveau | Prix total |
|------------------|-----------------|----------------|------------|
| 2 places | 454 € | 1 913€ | 2 367 € |
| 4 places | 624 € | 2 266 € | 2 890 € |
| 6 places | 794 € | 2 269 € | 3 063 € |

CONCESSION CONSTRUCTIBLE - 30 ANS

| Nombre de places | Prix du Terrain | Prix du caveau | Prix total |
|------------------|-----------------|----------------|------------|
| 2 places | 916 € | 1 931 € | 2 847 € |
| 4 places | 1 262 € | 2 288 € | 3 550 € |
| 6 places | 1 605 € | 2 443 € | 4 048 € |

CONCESSION CONSTRUCTIBLE - 50 ANS

| Nombre de places | Prix du Terrain | Prix du caveau | Prix total |
|------------------|-----------------|----------------|------------|
| 2 places | 1 545 € | 1 949 € | 3 494 € |
| 4 places | 2 123 € | 2 312 € | 4 435 € |
| 6 places | 2 702 € | 2 468 € | 5 170 € |

DÉPOSITOIRE COMMUNAL

Par jour, pendant les 3 premiers mois 3,97 €
 Par jour, du quatrième au sixième mois 5,28 €
 Par jour, à partir du septième mois9,32 €

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :
DE FIXER les tarifs de la régie des cimetières suivant le barème indiqué ci-dessus à compter du 1er janvier 2024.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Lunel dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement de la plus tardive des mesures de publicité du présent acte. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois :

— à compter de l'accomplissement de la plus tardive des mesures de publicité du présent acte,

— à compter de la réponse de la Ville de Lunel si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



Pour extrait conforme
Le Maire,

Pierre SOUJOL



La secrétaire de séance,

Paulette GOUGEON

VOTE

Nombre de conseillers présents ou représentés : 34

Nombre de votants : 34

Pour : 27

Contre : 7

Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213401458-20231214-DE7102POP23200-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Affiché le 21/12/2023 au 21/02/2024